



Commune de Chamblon
MUNICIPALITE

AU CONSEIL GENERAL DE CHAMBLON

**Préavis municipal n° 08/22 du 5 décembre 2022
relatif au**

Budget pour l'année 2023

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

Le budget 2023 avec ses commentaires inclus, vous a été adressé avec la convocation à la séance du Conseil. Ce document fait partie intégrante du présent préavis.

La Municipalité relève que les résultats de la projection budgétaire 2023 peuvent être lus de la manière suivante :

Charges de fonctionnement	hors amortissements	CHF 2 639 870.00
Recettes de fonctionnement		CHF 2 862 010.00
Bénéfice avant amortissement		CHF 222 140.00
Amortissements obligatoires du patrimoine financier		CHF 306 210.00
Perte présumée, après amortissements (taux 66)		CHF -84 070.00

Approuvé par la Municipalité en sa séance du 31 octobre 2022.

Au vu de ce qui précède, il est demandé au Conseil Général :

Article 1 : D'adopter le budget de fonctionnement pour l'année 2023, tel que présenté par la Municipalité.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

La Secrétaire

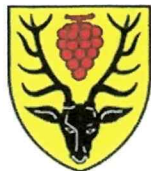
Max Holzer

Rachelle Hofmann

Annexe : budget 2023



		Budget 2023		Budget 2022		Exercice 2021	
Compte de résultat par fonction		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	ADMINISTRATION GENERALE	327 250.00	15 100.00	334 500.00	14 800.00	383 309.98	18 350.35
10	AUTORITE	93 300.00	0.00	88 300.00	0.00	90 129.50	0.00
101	CONSEIL GENERAL	9 400.00	0.00	9 400.00	0.00	16 313.90	0.00
3000.00	JETONS PRESENCE CONSEIL, COMMISSION, BUREAU	9 000.00		9 000.00		15 231.50	
3060.00	INDEMNITES ET REMBOURSEMENT DE FRAIS	300.00		300.00		0.00	
3100.00	IMPRIMES ET FOURNITURES	100.00		100.00		1 082.40	
102	MUNICIPALITE	83 900.00	0.00	78 900.00	0.00	73 815.60	0.00
3000.00	TRAITEMENTS DES MUNICIPAUX	83 000.00		78 000.00		72 926.95	
	Suite au préavis 03/21 sur les indemnités de la municipalité, les heures ont été ajustées. Nous avons ajouté fr. 5'000.00 pour d'éventuelles heures concernant le projet de fusion.						
3060.00	INDEMNITES ET REMBOURSEMENT DE FRAIS	900.00		900.00		888.65	
11	ADMINISTRATION GENERALE	184 400.00	14 500.00	197 900.00	13 500.00	252 770.18	17 762.35
110	SECRETARIAT MUNICIPAL, BOURSE	184 400.00	14 500.00	197 900.00	13 500.00	252 770.18	17 762.35
3010.00	SALAIRES DU PERSONNEL ADMINISTRATIF	82 300.00		81 300.00		74 203.75	
	Les salaires ont été ajustés au barème cantonal						
3012.00	PERSONNEL OCCASIONNEL					100.00	
3030.00	COTISATIONS AVS-AF-AC Y C AUTORITES (PART COMMUNE)	18 000.00		18 000.00		12 264.75	
3030.10	CAISSE DE RETRAITE (PART COMMUNE)	5 000.00		5 000.00		4 070.35	
3050.00	ASSURANCES MALADIE-ACCIDENTS YC AUTORITES	2 500.00		2 500.00		2 089.50	
3090.00	AUTRES FRAIS DU PERSONNEL	300.00		300.00		130.00	
3100.00	IMPRIMES ET FOURNITURES DE BUREAU	4 000.00		4 000.00		3 462.45	
3100.20	CHARGES DIVERSES	500.00		500.00		151.20	
3110.00	ACHATS MOBILIER & MATERIEL DE BUREAU	500.00		500.00		9 525.05	
	Aucun achat n'est prévu pour 2023						
3110.01	FRAIS INFORMATIQUES (MATERIEL ET GESTION)	10 000.00		10 000.00		12 914.35	
	Les frais courants de contrat et licence se montent à fr. 6'500.00. Un montant de fr. 2'000.00 est prévu pour la mise à jour du programme lors du passage de notre plan comptable au MCH2(nouveau plan comptable des communes vaudoises obligatoire). Un montant de fr. 1'500.00 est pour les imprévus.						
3170.00	FRAIS DE RECEPTIONS OFFICIELLES	18 000.00		25 000.00		11 130.00	



		Budget 2023		Budget 2022		Exercice 2021	
Compte de résultat par fonction		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
	Ce montant comprend : le souper de remerciements, les personnes fêtant leurs 80 ans et 90 ans, l'UCV, la sortie des aînés, Noël, les cadeaux pour les naissances, de l'achat de vin, le tournoi de pétanque, les nouveaux habitants + les jeunes de 18 ans repas et bon, le 1er août, diverses rencontres de communes voisines, diverses assemblées, le souper des pompiers.						
3180.00	HONORAIRES DIVERS ET FRAIS D'EXPERTISE	5 000.00		5 000.00		28 528.90	
	Pour 2023, il ne devrait pas y avoir beaucoup d'honoraires. Ce montant correspond à une provision.						
3180.01	FRAIS DE PORT ET CCP	3 500.00		3 000.00		3 520.95	
3180.02	FRAIS DE TELEPHONE, FAX ET INTERNET	1 800.00		2 300.00		1 804.95	
3180.03	AVANCES DE FRAIS OFFICE DES POURSUITES	1 200.00		1 000.00		1 160.13	
3180.04	FRAIS DE DOSSIER POLICE DES CONSTRUCTIONS	6 000.00		5 000.00		6 143.30	
	Le montant a été ajusté aux comptes 2021.						
3185.00	HONORAIRES FIDUCIAIRE (ORGANE DE CONTROLE)	5 700.00		5 500.00		5 708.10	
3185.01	PACO ET VILLAGE ANCIEN - honoraires			10 000.00		19 744.05	
	La finalisation du projet est prévue pour 2022.						
3186.00	ASSURANCES	7 300.00		7 000.00		7 255.60	
3186.01	ANNONCES ET PUBLICATIONS DIVERSES			500.00			
3190.00	COTISATIONS A DES INSTITUTIONS (OBLIGATOIRES)	8 200.00		7 500.00		8 181.80	
	Ce compte comprend : les cotisations UCV, ADNV, assemblée des Syndics, AF, AVA, Ehnv, Association des secrétaires, des boursiers, fonds de probation. Ces cotisations sont souvent calculées au nombre d'habitants.						
3320.00	AMORTISSEMENT EXTRAORDINAIRE					36 061.15	
3650.00	AIDES, DONS A DES INSTITUTIONS PRIVEES	4 600.00		4 000.00		4 619.85	
4310.00	EMOLUMENTS, PERMIS DE CONSTRUIRE		6 000.00		5 000.00		5 901.20
4360.00	REMBOURSEMENT DE TIERS - DIVERS						2 891.15
4390.00	RECETTES DIVERSES		500.00		500.00		900.00
4800.00	PRELEVEMENT AU FONDS						
4900.00	IMPUTATION INTERNE ADMINISTRATIVE		8 000.00		8 000.00		8 070.00
	Des écritures internes sont passées afin de ventiler les heures concernant l'eau et l'épuration pour la récupération de la TVA.						
15	AFFAIRES CULTURELLES, DE LOISIRS ET SPORTIVES	16 500.00	0.00	16 500.00	0.00	14 590.00	0.00
3510.00	PARTICIPATION A DES CHARGES CANTONALES - école de musique	5 500.00		5 500.00		5 310.50	



		Budget 2023		Budget 2022		Exercice 2021	
Compte de résultat par fonction		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
	Notre contribution se monte à fr. 9.50 par habitant selon la loi sur les écoles de musique.						
3520.00	PARTICIPATION "horizon 2030" SPORT ET ACTIVITE PHYSIQUE La commune d'Yverdon a établi un plan directeur du sport et de l'activité physique auquel nous participons.	1 000.00		1 000.00			
3653.00	SOUTIEN JEUNESSE, CULTURE ET SPORTS Ce montant est réparti entre le Tennis Club et le FC Valmont, ou éventuellement une autre société formatrice, au prorata des jeunes qui évoluent dans ces activités pour fr. 9'000.00 et soutien divers pour fr. 1'000.00.	10 000.00		10 000.00		9 279.50	
16	TOURISME	1 200.00	600.00	1 900.00	1 300.00	1 200.00	588.00
3193.00	ADNV - PROMOTION TOURISTIQUE	700.00		700.00		670.80	
3800.00	ATTRIBUTION AU FONDS - TAXES DE SEJOURS ET DE RESIDENCES	500.00		1 200.00		529.20	
4060.00	TAXES DE SEJOURS & RESIDENCES SECONDAIRES		600.00		1 300.00		588.00
18	TRANSPORTS PUBLICS	31 850.00	0.00	29 900.00	0.00	24 620.30	0.00
3650.00	LIGNES TRANSPORTS PUBLICS Ce compte est notre participation à l'indemnité pour coût non couvert par l'exercice sur les lignes du trafic régional. Le montant nous est transmis par le service de la mobilité du canton.	31 850.00		29 900.00		24 620.30	
2	FINANCES	488 220.00	1 741 700.00	488 120.00	1 755 400.00	517 287.15	1 770 755.85
20	REDEVANCES	0.00	20 000.00	0.00	20 000.00	0.00	19 848.10
4110.00	CONCESSIONS, REDEVANCES ROMANDE ENERGIE Ce montant concerne la redevance votée par le Conseil Général sur 0.07 ct/kWh retenus des factures d'électricité.		20 000.00		20 000.00		19 848.10
21	IMPOTS	22 500.00	1 554 550.00	34 500.00	1 581 500.00	16 970.78	1 563 337.10
3180.00	FRAIS DE PERCEPTION DES IMPOTS	12 000.00		12 000.00		11 189.43	
3290.00	INTERETS REMUNERATOIRES	500.00		500.00		139.01	
3290.10	DEFALCATIONS SUR IMPOTS Ce montant correspond à une moyenne sur 3 ans.	10 000.00		22 000.00		5 642.34	
4000.00	IMPOT SUR LE REVENU Ce chiffre a été calculé selon les recommandations de l'Etat.		1 145 000.00		1 196 000.00		1 155 619.90
4000.01	IMPOT SUR LA FORTUNE Ce chiffre a été calculé selon les recommandations de l'Etat.		169 000.00		160 000.00		166 690.88
4000.04	IMPOT DES FRONTALIERS		32 500.00		32 500.00		32 442.95



Compte de résultat par fonction		Budget 2023		Budget 2022		Exercice 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4000.10	IMPOT A LA SOURCE		22 000.00		19 500.00		27 953.10
4010.00	IMPOT SUR BENEFICE		17 500.00		7 000.00		17 248.70
	Ce montant a été ajusté aux évaluations actuelles 2022						
4010.01	IMPOT SUR LE CAPITAL		500.00		500.00		656.05
4010.02	COMPENSATION UNIQUE - AIDE FINANCIERE		1 950.00		300.00		2 027.93
	Ce montant nous est transmis par le Canton. Ce sera la dernière année.						
4010.10	IMPOT COMPLEMENTAIRE SUR IMMEUBLES DES PM		1 400.00		2 000.00		1 431.65
4020.00	IMPOT FONCIER		98 000.00		95 950.00		97 989.10
4040.00	DROITS DE MUTATION		34 000.00		34 000.00		34 131.10
	Ce montant correspond à une moyenne sur 3 ans.						
4060.00	IMPOTS SUR LES CHIENS		3 700.00		3 750.00		3 700.00
4060.10	TAXES de séjour et résidences secondaires		0.00		0.00		0.00
	Les taxes de séjour ont été déplacées dans le dicastère 16 tourisme						
4090.00	IMPOT RECUPERE APRES DEFALCATION		500.00		500.00		
4100.00	PATENTES		200.00		200.00		249.05
4220.00	INTERETS DE RETARD & MAJORATIONS S/IMPOT		10 700.00		12 500.00		10 682.69
4410.00	IMPOT SUR LES GAINS IMMOBILIERS		17 600.00		16 800.00		12 514.00
	Ce montant correspond à une moyenne sur 3 ans.						
22	SERVICE FINANCIER	428 600.00	167 150.00	416 500.00	153 900.00	432 643.96	187 570.65
3180.00	INTERETS ET FRAIS DE BANQUE DUS (NON VENTILES)	1 000.00		900.00		979.96	
3520.00	FONDS DE PEREQUATION	427 600.00		415 600.00		431 664.00	
	Notre participation à la péréquation nous a été transmise par le Canton ainsi que celui du retour, comptabilisé sous 22.4520.00.						
3520.01	FONDS DE PEREQUATION - année précédente						
4220.00	REVENUS CAPITAUX PATRIMOINE FINANCIER (INTERETS)		12 700.00		12 950.00		12 678.65
	Ce montant correspond principalement au dividende des actions Romande Energie.						
4250.00	REVENUS CAPITAUX PATRIMOINE ADMINISTRATIF (ACTIONS)		50.00		50.00		34.00
4520.00	FONDS DE PEREQUATION		154 400.00		140 900.00		117 224.00
4520.01	COMPTE DE PEREQUATION - DECOMPTE FINAL						57 634.00
23	AMORTISSEMENTS ET RESERVES NON VENTILES	37 120.00	0.00	37 120.00	0.00	67 672.41	0.00
3290.00	DEFALCATIONS NON VENTILEES	2 000.00		2 000.00		186.96	
3300.00	AMORTISSEMENT FINANCIER ancien Point d'eau 2007-2036	26 450.00		26 450.00		26 450.00	
3300.01	AMORTISSEMENT PART SPORT nouveau-Point d'eau 2017-2046	6 670.00		6 670.00		6 675.00	
3800.00	PROVISION POUR DEBITEURS DOUTEUX	2 000.00		2 000.00		34 360.45	



		Budget 2023		Budget 2022		Exercice 2021	
Compte de résultat par fonction		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
	Ce montant avait été considérablement augmenté dans les comptes 2021 suite au changement de fonctionnement de la facturation. Cette écriture était unique. Un montant de fr. 2'000.00 est à nouveau provisionné pour ce poste.						
3	DOMAINE ET BATIMENTS	650 760.00	646 530.00	628 400.00	624 530.00	589 723.07	583 279.20
31	TERRAINS	4 000.00	40 000.00	21 000.00	39 700.00	3 066.90	90 603.95
3140.00	ENTRETIEN DES TERRAINS	3 000.00		11 000.00		3 066.90	
	Le montant concerne uniquement un imprévu.						
3140.01	ENTRETIEN TERRAIN - BUTTES DE TIR						
3180.00	HONORAIRES TERRAINS	1 000.00		10 000.00			
4230.00	LOCATIONS DES TERRAINS AGRICOLES		39 700.00		39 400.00		39 788.65
4390.00	AUTRES RECETTES TERRAINS		300.00		300.00		18 815.30
4510.00	PARTICIPATION DU CANTON - buttes de tir						32 000.00
32	FORETS ET PATURAGES	3 400.00	300.00	3 400.00	450.00	3 662.95	255.65
3140.00	ENTRETIEN DES FORETS	2 800.00		2 800.00		3 074.80	
	Le triage nous informe du montant à budgétiser pour le programme des soins culturaux.						
3526.00	TRIAGE INTERCOMMUNAL	600.00		600.00		588.15	
	Ce montant correspond au coût de la garde forestière						
4350.00	VENTES ET PRESTATIONS DE SERVICE				250.00		
4510.00	SUBVENTION Forêt						
4520.00	PARTICIPATION DE COMMUNES ET ASSOC. DE COMMUNE		300.00		200.00		255.65
35	BATIMENTS COMMUNAUX	643 360.00	606 230.00	604 000.00	584 380.00	582 993.22	492 419.60
350	MAISON DE COMMUNE (A)	24 230.00	25 200.00	20 700.00	25 200.00	26 914.25	25 200.00
3012.00	TRAITEMENT PERSONNEL MAISON DE COMMUNE	300.00				288.00	
3100.00	ACHAT DE MATERIEL	500.00		500.00		1 994.15	
3120.00	ELECTRICITE, CHAUFFAGE, EAU	13 000.00		10 000.00		9 563.80	
	Pour les factures d'électricité, nous avons procédé à la simulation des kw de l'année précédente sur le site de la romande énergie(programme mis à disposition). Pour le gaz, nous avons majoré la consommation de l'année précédente de 30 %.						
3140.00	ENTRETIEN DU BATIMENT	1 000.00		1 000.00		7 482.10	
3150.00	ENTRETIEN DU MATERIEL	2 000.00		2 000.00		1 662.70	
3180.00	FRAIS DE CONCIERGERIE	2 830.00		2 600.00		2 592.60	



		Budget 2023		Budget 2022		Exercice 2021	
Compte de résultat par fonction		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
	Nous avons ajusté tous les frais de conciergerie suite à l'annonce d'augmentation de prix de l'entreprise de nettoyage.						
3180.01	ENTRETIEN EXTERIEUR	1 300.00		1 300.00		646.20	
3180.02	TONTE GAZON	1 500.00		1 500.00		1 136.65	
3186.00	ASSURANCES DU BATIMENT	1 800.00		1 800.00		1 548.05	
4270.00	LOYERS ENCAISSES		21 000.00		21 000.00		21 000.00
4350.00	RECETTES DIVERSES		4 200.00		4 200.00		4 200.00
	Une location de fr. 350.00 par mois est facturée à Vo énergies pour la mise à disposition du local technique.						
351	BATIMENT "LE POINT D'EAU" (A-F)	559 650.00	537 200.00	505 300.00	521 200.00	505 468.97	434 158.25
3010.00	SALAIRE ENTRETIEN						
3012.00	TRAITEMENT PERSONNEL POINT D'EAU SCOLAIRE	800.00		800.00		723.00	
3012.01	TRAITEMENT PERSONNEL POINT D'EAU NON SCOLAIRE	1 000.00		400.00		927.75	
3100.00	ACHAT DE MATERIEL	2 000.00		2 000.00		2 046.35	
3110.00	ACHAT DE MOBILIER ET MATERIEL	2 000.00		28 200.00		2 297.65	
	Ce montant concerne uniquement des imprévus.						
3110.01	ACHAT DE MOBILIER - non scolaire	500.00				264.60	
3120.00	ELECTRICITE, CHAUFFAGE, EAU	62 200.00		44 000.00		49 334.30	
	Pour les factures d'électricité, nous avons procédé à la simulation des kw de l'année précédente sur le site de la romande énergie(programme mis à disposition). Nous avons déduit un montant de fr. 2'000.00 en prenant compte de l'économie que nous allons faire suite à la pose d'ampoules led dans la salle de gym. Pour le gaz, nous avons majoré la consommation de l'année précédente de 30 %.						
3130.00	PRODUITS ET MATERIEL DE NETTOYAGE	8 500.00		6 200.00		8 498.10	
3140.00	ENTRETIEN DU BATIMENT	79 000.00		22 500.00		17 990.69	



		Budget 2023		Budget 2022		Exercice 2021	
Compte de résultat par fonction		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
	Il est prévu de remplacer l'éclairage par de l'éclairage LED dans les 3 classes et le petit local de l'ancien bâtiment scolaire pour fr. 20'000.00; la détection de mouvement dans tous les corridors pour 4'500.00; le nettoyage accrobatique avec nacelle des stores et tablettes de fenêtres pour fr. 8'800.00; du goudronnage devant l'entrée principale suite à l'affaissement du terrain pour fr. 6'000.00; la mise en conformité de danger de chutes vers les fenêtres de la nouvelle partie pour fr. 7'000.00 et vers la cour intérieure pour fr. 5'200.00. Le solde est pour les imprévus.						
3140.01	ENTRETIEN DES MACHINES DE NETTOYAGE	1 000.00		1 000.00		224.65	
3140.02	ENTRETIEN DU MATERIEL	12 000.00		12 000.00		11 955.05	
	Un contrat sur l'ascenseur a été établi pour fr. 3'343.00 ainsi que la maintenance sur le chauffage pour environ fr. 3'000.00 et la ventilation partie scolaire environ fr. 3'000.00. Le reste est pour les imprévus.						
3140.03	ENTRETIEN DU BATIMENT NON SCOLAIRE ancien et nouveau	10 000.00		15 000.00		32 994.22	
	Il est prévu la réfection du couloir et des vestiaires du tennis pour fr. 7'331.75). Le solde est pour les imprévus.						
3180.00	CONCIERGERIE INTERIEURE scolaire ancien et nouveau	97 000.00		89 650.00		95 532.95	
	Nous avons ajusté tous les frais de conciergerie suite à l'annonce d'augmentation de prix de l'entreprise de nettoyage.						
3180.02	TONTE GAZON	5 100.00		5 100.00		3 703.05	
3180.03	CONCIERGERIE EXTERIEURE (BALAYAGES, TAILLE ETC.)	6 500.00		6 500.00		5 771.30	
	En plus de l'entretien courant de fr. 5'500.00, nous avons budgété fr. 1'000.00 pour un nettoyage extérieur au Kärcher.						
3186.00	ASSURANCES DU BATIMENT ancien et nouveau	8 000.00		8 900.00		7 965.95	
3220.00	INTERETS EMPRUNTS BANCAIRES ancien	1 100.00		2 000.00		1 262.70	
3220.01	INTERETS EMPRUNTS BANCAIRES nouveau (4'600'000.00)	25 000.00		20 500.00		24 394.31	
3310.02	AMORT. classe d'activités manuelles (Préavis 03/12 2013-2043)	1 450.00		1 450.00		1 422.75	
	Suite au préavis 03/12, la construction de la classe d'activités manuelles a été effectuée. Un montant de fr. 43'000.00 est prévu d'être amorti en 30 ans.						
3310.03	AMORT. mobilier classe d'act. manuelle (Préavis 03/12 2013-2023)			2 600.00		2 519.60	



		Budget 2023		Budget 2022		Exercice 2021	
Compte de résultat par fonction		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
	Le préavis 03/12 prévoyait également l'amortissement du mobilier pour un montant de fr. 27'000.00 en 10 ans. Ce mobilier sera fini d'amortir en 2022.						
3312.00	AMORTISSEMENT ANNUEL ancien (préavis 27/96 2004-2033)	83 500.00		83 500.00		83 500.00	
3313.00	AMORTISSEMENT ANNUEL nouveau (préavis 04/13 2017-2046)	153 000.00		153 000.00		152 140.00	
	Un amortissement est prévu sur fr. 4'600'000.00 sur 30 ans totalement refacturé à l'entente scolaire.						
4270.00	ARRDT SCOLAIRE PART CLASSES ET SALLE DE GYM		516 000.00		500 000.00		412 493.30
	Ce compte varie selon les frais que nous avons sur le bâtiment scolaire et sportif le point d'eau / partie scolaire. Nous réajustons ce poste selon les comptes définitifs 2021 en rajoutant les amortissements ci-dessus qui seront facturés à l'entente scolaire.						
4270.01	LOYER TENNIS CLUB		9 000.00		9 000.00		9 000.00
4270.02	LOYER FC VALMONT		9 000.00		9 000.00		9 000.00
4270.03	LOYERS ET RECETTES DIVERS		3 200.00		3 200.00		1 463.25
	Ce compte comprend les produits achetés par la commune et refacturés aux sociétés.						
4360.00	REMBOURSEMENT DE TIERS - assurances						2 201.70
352	LA CHAPELLE (A)	6 000.00	4 730.00	5 370.00	5 880.00	4 305.25	4 730.00
3110.00	ACHAT DE MATERIEL	200.00		200.00		322.50	
3120.00	ELECTRICITE, CHAUFFAGE	1 000.00		700.00		808.00	
3140.00	ENTRETIEN DU BATIMENT	1 500.00		1 500.00		265.00	
3180.00	FRAIS DE CONCIERGERIE INTERIEURE	780.00		750.00		714.60	
3180.01	TONTE GAZON	1 100.00		760.00		1 136.65	
3180.03	ENTRETIEN EXTERIEUR	1 000.00		1 000.00		646.20	
3186.00	ASSURANCES DU BATIMENT	420.00		460.00		412.30	
4270.00	PAROISSE - INDEMNITE BATIMENT		4 730.00		5 880.00		4 730.00
	La commune de Montagny nous transmet le montant que nous touchons pour la chapelle.						
353	HANGAR COMMUNAL (A)	2 250.00	0.00	7 950.00	0.00	8 004.10	0.00
3110.00	ACHAT DE MATERIEL	200.00		5 100.00		891.20	
	Aucun achat n'est prévu.						
3120.00	ELECTRICITE	300.00		300.00		219.40	
3140.00	ENTRETIEN DU BATIMENT	500.00		1 300.00		5 758.00	



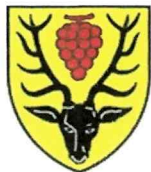
		Budget 2023		Budget 2022		Exercice 2021	
Compte de résultat par fonction		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
	Aucun entretien spécial n'est prévu.						
3180.00	FRAIS DE NETTOYAGE ET DE RANGEMENT	750.00		750.00		680.85	
3186.00	ASSURANCES DU BATIMENT	500.00		500.00		454.65	
355	REFUGE (F)	7 850.00	3 000.00	9 250.00	3 000.00	6 848.25	2 085.00
3012.00	TRAITEMENT PERSONNEL REFUGE	300.00		300.00		112.50	
3110.00	ACHAT DE MATERIEL	500.00		500.00			
3120.00	ELECTRICITE, CHAUFFAGE, EAU	750.00		700.00		381.75	
3140.00	ENTRETIEN DU BATIMENT	500.00		500.00		705.30	
	Un préavis vous sera proposé prochainement pour une rénovation partielle du refuge.						
3180.00	FRAIS DE CONCIERGERIE	1 100.00		1 000.00		982.80	
3180.01	ENTRETIEN EXTERIEUR	1 500.00		1 500.00		89.35	
3180.02	TONTE GAZON	3 000.00		4 550.00		4 388.55	
	Le contrat au m2 devra être revu car la surface va diminuer suite à la création du terrain de pétanque.						
3186.00	ASSURANCES DU BATIMENT	200.00		200.00		188.00	
4231.00	LOCATIONS REFUGE		3 000.00		3 000.00		1 495.00
4360.00	REMBOURSEMENT DE TIERS - dégâts refuge						590.00
357	DIVERS (Places jardin, fontaines, four à pain, place de jeux)	5 950.00	0.00	24 700.00	0.00	4 287.90	0.00
3012.00	TRAITEMENT PERSONNEL balayage	100.00				72.00	
3110.00	ACHAT DE MATERIEL	1 000.00		1 000.00		907.75	
3120.00	ELECTRICITE, CHAUFFAGE, EAU	150.00		100.00		142.95	
3140.00	ENTRETIEN DES BATIMENTS	500.00		19 400.00		205.20	
3180.00	ENTRETIEN COURANT (BALAYAGES, NETTOYAGES, LAVAGE)	2 350.00		2 350.00		1 669.35	
3180.02	TONTE GAZON	1 100.00		1 100.00		1 086.30	
3181.00	ENTRETIEN DIVERS - Géraniums et fleurs village	500.00		500.00			
3186.00	ASSURANCES DES BATIMENTS	250.00		250.00		204.35	
359	BATIMENT "LE POINT D'EAU" partie parascolaire	37 430.00	36 100.00	30 730.00	29 100.00	27 164.50	26 246.35
3012.00	TRAITEMENT PERSONNEL PARASCOLAIRE	100.00		200.00		36.00	
3100.00	ACHAT DE MATERIEL - partie parascolaire	500.00		1 000.00		59.70	
	Ce montant est pour les imprévus						
3130.00	PRODUITS ET MATERIEL DE NETTOYAGE	1 000.00		500.00		1 058.30	
3140.00	ENTRETIEN DE BATIMENT - partie parascolaire	800.00		1 000.00		829.15	
3180.00	CONCIERGERIE parascolaire	20 100.00		13 100.00		10 246.35	



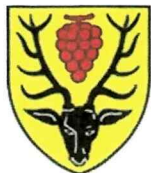
Compte de résultat par fonction		Budget 2023		Budget 2022		Exercice 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
	Nous avons attribué une augmentation du temps de travail pour les locaux. Le tarif horaire a également augmenté. 2018 : fr. 41.50 2023 : fr. 45.00 + TVA.						
3300.00	AMORT. PART Point d'eau - part. para (fr. 200'000.00 sur 30 ans 2019-2049)	6 670.00		6 670.00		6 675.00	
3310.00	AMORTISSEMENT INVESTISSEMENT UAPE (2019-2039) Un amortissement sur 20 ans est effectué sur l'investissement de base selon compte au bilan no 9143.000.06	3 260.00		3 260.00		3 260.00	
3650.00	DEFRAIEMENT FC VALMONT Un défraiement est versé au FC Valmont pour l'utilisation par le parascolaire de la buvette, la cuisine, les WC et divers.	5 000.00		5 000.00		5 000.00	
4270.00	LOYERS ET RECETTES - partie parascolaire		16 000.00		16 000.00		16 000.00
4520.00	PARTICIPATION COMMUNES - nettoyage parascolaire Le nettoyage de la partie parascolaire est totalement refacturé aux communes utilisatrices des locaux. Le montant est réévalué également suite à l'augmentation de l'entreprise de nettoyage.		20 100.00		13 100.00		10 246.35
4	TRAVAUX	372 600.00	215 950.00	341 130.00	213 030.00	537 473.11	366 399.81
42	URBANISME	6 600.00	0.00	6 500.00	0.00	6 043.00	0.00
3180.00	HONORAIRES PROJET AGGLOY	6 600.00		6 500.00		6 043.00	
43	ROUTES ET VOIRIE	90 300.00	0.00	91 200.00	0.00	101 367.45	0.00
3012.00	TRAITEMENT PERSONNEL ROUTE	500.00		500.00			
3110.00	ACHAT DE MATERIEL ROUTES Ce montant est uniquement pour les imprévus.	1 000.00		1 500.00		850.65	
3120.00	ELECTRICITE ECLAIRAGE PUBLIC Un préavis pour le changement des têtes d'éclairage est en projet. S'il est adopté par le Conseil, nous obtiendrons une économie de fr. 8'000,00 par année sur le futur prix de l'électricité 2023.	13 500.00		8 100.00		7 828.85	
3135.00	MATIERES PREMIERES (SEL, GRAVIER, BITUME)	1 000.00		1 000.00		846.30	
3140.00	ENTRETIEN ANNUEL DES ABORDS DE ROUTES ET FAUCHAGES Par souci d'écologie, il est prévu un nettoyage mécanique des bords de routes afin de supprimer le glyphosate soit + environ fr. 5'000.00.	17 000.00		17 000.00		12 365.40	



		Budget 2023		Budget 2022		Exercice 2021	
Compte de résultat par fonction		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3143.00	ENTRETIEN SIGNALISATION ET ECLAIRAGE PUBLIC	10 000.00		13 100.00		20 142.80	
	Ce compte comprend des prestations Luminis de fr. 4'352.00 (contrat de maintenance sur 115 points lumineux comprenant remplacement des sources lumineuses, des fusibles dans les 5 jours ouvrables, nettoyage des luminaires, contrôle sommaire des candélabres et du pilier public entre autre). Le reste est pour les imprévus.						
3150.00	ENTRETIEN DES MACHINES	1 800.00		1 000.00		1 808.00	
3180.00	VOIRIE ET ENTRETIEN DES ROUTES	17 000.00		30 000.00		54 546.05	
	L'entretien courant et le balayage est comptabilisé dans ce compte pour environ 7'000.00. Un montant de 10'000.00 est provisionné pour des réfections diverses.						
3180.01	DEBLAIEMENT DE LA NEIGE	2 000.00		2 000.00		2 487.50	
3181.02	HONORAIRES	26 000.00		16 500.00			
	Dans le cadre du projet de refection de la route RC 274d, des honoraires d'ingénieurs sont provisionnés pour la route fr. 11'000.00 et pour le mur fr. 15'000.00. Une subvention de l'Etat pourrait venir en diminution de ce montant. (environ 40 %)						
3186.00	ASSURANCES ET TAXES DES VEHICULES	500.00		500.00		491.90	
44	ESPACES VERTS ET CIMETIERE	57 400.00	0.00	26 100.00	0.00	25 587.85	1 265.00
440	ESPACES VERTS	10 100.00	0.00	6 800.00	0.00	9 093.95	0.00
3012.00	TRAITEMENT PERSONNEL ESPACES VERTS	100.00				49.50	
3110.00	ACHATS MATERIEL	100.00		100.00			
3140.00	ENTRETIEN DES ESPACES VERTS	8 000.00		4 800.00		7 647.10	
	l'évacuation des déchets des espaces verts est porté pour 1/3 dans ce dicastère. (anciennement 451)						
3140.01	ENTRETIEN DES BANCS	500.00		500.00			
3180.00	TONTE DES GAZONS (667 M2)	1 400.00		1 400.00		1 397.35	
441	CIMETIERE	35 800.00	0.00	5 800.00	0.00	4 627.90	1 265.00
3140.00	ENTRETIEN DU CIMETIERE	32 000.00		2 000.00		526.30	
	Il est prévu la réfection des murs en pierre pour un montant de fr. 31'200.00. Le solde est pour les imprévus.						
3180.01	TONTE GAZON (570 M2)	3 800.00		3 800.00		3 579.60	
3310.00	AMORTISSEMENT COLUMBARIUM (Préavis 10/11 2011-2021)	0.00		0.00		522.00	
	Le columbarium est totalement amorti.						



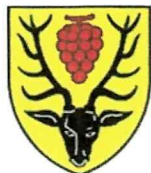
		Budget 2023		Budget 2022		Exercice 2021	
Compte de résultat par fonction		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4270.00	VENTE CASES COLUMBARIUM						1 265.00
442	TERRAIN DE FOOTBALL FONDATION	4 500.00	0.00	4 500.00	0.00	4 500.00	0.00
3140.01	AIDE COMPLEMENTAIRE ENTRETIEN (2.50/HAB)	1 500.00		1 500.00		1 500.00	
3653.01	CONTRIBUTION COMMUNALE A FONDATION MT-CHAMBLON	3 000.00		3 000.00		3 000.00	
443	ANCIEN TERRAIN DE FOOTBALL	7 000.00	0.00	9 000.00	0.00	7 366.00	0.00
3120.00	EAU POUR ANCIEN TERRAIN DE FOOT	1 000.00		1 000.00		792.00	
3140.00	ENTRETIEN ANCIEN TERRAIN DE FOOT	4 000.00		6 000.00		4 574.00	
3653.00	AIDE COMPLEMENTAIRE ECLAIRAGE	2 000.00		2 000.00		2 000.00	
45	ORDURES MENAGERES ET DECHETS	78 900.00	79 550.00	78 450.00	78 450.00	242 132.70	204 560.00
450	GESTION DES ORDURES, DECHETS ET CONTENEURS ENTERRES	64 600.00	76 250.00	68 450.00	75 150.00	231 622.25	204 560.00
3010.00	SALAIRE DECHETTERIE	300.00		300.00			
3012.00	TRAITEMENT PERSONNEL DECHETTERIE ET MOLOK	400.00		490.00		369.00	
3100.00	DECHETS - IMPRIMES ET FOURNITURES DE BUREAU	100.00		100.00			
3110.00	ACHATS MATERIEL	4 000.00		5 000.00		6 014.71	
	Ce poste comprend le petit matériel pour la déchetterie ainsi que les sacs biodégradables et ceux pour les chiens.						
3140.00	ENTRETIEN DECHETTERIE ET MOLOKS	5 300.00		5 300.00		15 153.15	
3140.01	ENTRETIEN - contrat de maintenance	2 000.00		2 800.00		2 885.10	
	Le contrat de nettoyage des moloks a été résilié. Une partie de ce poste est reprise par l'employé à qui nous avons attribué divers travaux dans la commune.						
3150.00	ENTRETIEN TECHNIQUE - GESTION INFORMATIQUE	3 800.00		3 800.00		3 501.50	
3180.00	TRAVAUX DE GESTION DES ORDURES ET DECHETS	11 800.00		10 260.00		11 820.00	
	Les honoraires de notre responsable de la déchetterie se trouvent dans ce compte.						
3180.01	TRAITEMENT D'ORDURES MENAGERES AU POIDS	8 600.00		9 200.00		8 573.30	
	Ce compte comprend uniquement les factures liées au traitement des ordures contenues dans les moloks.						
3180.02	TRANSPORTS D'ORDURES MENAGERES AU POIDS	7 500.00		9 500.00		7 255.10	
	Ce compte comprend uniquement les transports des ordures contenues dans les moloks.						
3180.03	TRANSPORTS ET TRAITEMENT AUTRES DECHETS	16 500.00		18 200.00		20 522.49	
	Suite à l'achat de la benne compacteuse, nous avons estimé une économie d'environ fr. 4'000.00 (20 transports en moins) .						



		Budget 2023		Budget 2022		Exercice 2021	
Compte de résultat par fonction		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3180.10	TRAVAUX DE TIERS NETTOYAGE (encombrants et divers)	2 000.00		1 200.00		1 911.75	
3186.00	ASSURANCE DE LA DECHETTERIE	1 050.00		1 050.00		1 008.85	
3310.00	AMORTISSEMENT CONTAINERS (fr. 275'000.00 2009-2034)					11 000.00	
	Un amortissement unique a été effectué en 2021. Il n'y a donc plus lieu de mettre ce montant au budget.						
3320.00	AMORTISSEMENT COMPLEMENTAIRE					140 979.80	
3520.01	PRESTATIONS DE COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS	1 250.00		1 250.00		627.50	
4340.00	TAXE ORDURES FIXE		39 900.00		39 900.00		28 285.50
	La taxe fixe a augmenté dès 2022 de fr. 50.00 à fr. 70.00 (le règlement des déchets donne la possibilité d'augmenter cette taxe jusqu'à fr. 120.00).						
4341.00	TAXE AU POIDS (0.75 ct/tonne)		30 750.00		30 750.00		27 181.55
	Le calcul s'est effectué sur 41 tonnes environ à fr. 0.75 (le règlement des déchets donne la possibilité d'augmenter cette taxe jusqu'à fr. 1.00).						
4350.00	VENTE DE CARTES MOLOKS		500.00		300.00		715.00
4359.00	RBT TAXE ANTICIPEE VERRE		3 300.00		2 500.00		3 368.40
	Ce montant a été ajusté aux comptes 2021.						
4360.00	REMBOURSEMENTS DIVERS		1 000.00		1 000.00		3 090.55
4360.01	FACTURATION DECHETS ENCOMBRANTS		800.00		700.00		849.20
4370.00	AMENDES DECHETTERIE		0.00		0.00		90.00
4810.00	PRELEVEMENT FONDS RESERVE "déchets"						140 979.80
451	DECHARGE DU PEROU	14 300.00	3 300.00	10 000.00	3 300.00	10 510.45	0.00
3110.00	ACHAT DE MATERIEL	4 300.00					
	Il est prévu l'installation d'un système de contrôle d'accès pour la barrière de la déchetterie verte pour contrôle des entrées d'une valeur de fr. 4'300.00.						
3140.00	ENTRETIEN DE LA DECHARGE (broyage, nettoyage etc..)	10 000.00		10 000.00		10 510.45	
4360.00	REMBOURSEMENTS DIVERS		3 300.00		3 300.00		
	l'évacuation des déchets des espaces verts est refacturé pour 1/3 dans le dicastère concerné (440.3140.00)						
46	RESEAUX D'EGOUTS, D'EPURATION ET EAUX CLAIRES	136 400.00	136 400.00	134 580.00	134 580.00	160 574.81	160 574.81
3120.00	ELECTRICITE - EPURATION	2 500.00		1 450.00		1 770.95	
3140.00	ENTRETIEN CANALISATIONS - EPURATION	10 000.00		21 400.00		40 031.85	
	Il est prévu du curage pour fr. 6'000.00. Le solde est pour les imprévus						



		Budget 2023		Budget 2022		Exercice 2021	
Compte de résultat par fonction		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3191.00	IMPOTS ET TAXE MICROPOLLUANTS La Confédération prélève, depuis 2016, auprès des STEP une taxe fédérale sur les eaux usées de fr. 9.00 par habitant raccordé. (580 habitants)	5 220.00		5 220.00		5 030.99	
3220.00	INTERETS SUR CHANGEMENT CONDUITES EU-EC ZONE SOURCE L'emprunt pour les conduites est le suivant : fr. 260'000.00 à 1.00 % sur 1 an = fr. 2'600.00 fr. 430'000.00 à 0.6 % sur 6 ans = fr. 2'580.00 fr. 220'000.00 à 1 % sur 10 ans = fr. 2'200.00	7 380.00		6 310.00		6 728.71	
3220.01	INTERETS SUR REHABILITATON DE LA STEP 2020 - SELON ATF L'emprunt pour la réhabilitation : fr. 710'000.00 à 0.65 %	4 600.00		1 400.00		968.85	
3310.00	AMORTISSEMENT CONDUITES ec/eu (préavis 05/17 2018-2047)	38 500.00		38 500.00		38 500.00	
3310.01	AMORTISSEMENT STEP réhabilitation La commune d'Yverdon reconstruit sa STEP, dont nous sommes utilisateurs, pour un montant total de 31 mios. Nous participons à concurrence de fr. 688'000.00 selon la nouvelle clé de répartition validée par les communes et entrée en vigueur à ce jour (pour Chamblon 2.6 %). Les montants devront être honorés sur 4 ans selon préavis 07/18 mais notre participation est remboursable sur 30 ans.	23 000.00		23 000.00		22 317.20	
3520.00	STATION EPURATION YVERDON Ce montant concerne le traitement de nos eaux usées. Le montant a été ajusté aux comptes 2021.	41 300.00		33 500.00		41 285.26	
3900.00	IMPUTATION INTERNE EPURATION Des écritures internes sont passées afin de ventiler les heures d'épuration pour la récupération de la TVA.	3 900.00		3 800.00		3 941.00	
4340.00	TAXES RACCORDEMENTS - EPURATION						2 277.00
4340.09	TAXE ANNUELLE SUR CONDUITES EU Selon le nouveau règlement de l'épuration, 0.50 ct le m3 est prélevé pour l'entretien des canalisations sur eaux usées. Le montant a été ajusté aux comptes 2021.		30 300.00		28 000.00		30 279.32
4340.10	TAXES ANNUELLES D'UTILISATION - EU Ce montant comprend les m3 utilisés facturés à fr. 1.45. Il a été ajusté aux comptes 2021.		87 800.00		84 000.00		87 810.46



		Budget 2023		Budget 2022		Exercice 2021	
Compte de résultat par fonction		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4340.11	TAXE ANNUELLE SUR CONDUITE EC Selon l'annexe au règlement d'épuration, la taxe à la surface au sol de 0.50 ct le m2 a été prélevée pour l'entretien des canalisations.		16 100.00		16 000.00		16 127.72
4520.01	PARTICIPATION TREYCOVAGNES - STAT. RELEVAGE		850.00		650.00		825.63
4810.00	PRELEVEMENT FONDS RESERVE "EPURATION" Afin d'équilibrer le dicastère, un prélèvement au fonds doit être effectué.		1 350.00		5 930.00		23 254.68
47	COURS D'EAU, ETANG ET SECTEUR ETANG	3 000.00	0.00	4 300.00	0.00	1 767.30	0.00
3110.00	ACHAT DE MATERIEL POUR L'ETANG	500.00		500.00		42.40	
3140.00	ENTRETIEN DE L'ETANG	500.00		500.00			
3180.01	TONTE GAZON ET DIVERS	2 000.00		3 300.00		1 724.90	
5	INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	330 150.00	0.00	348 000.00	0.00	216 242.40	0.00
51	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	186 900.00	0.00	190 500.00	0.00	123 121.70	0.00
3180.00	FRAIS DE TRANSPORTS PRIMAIRES Le montant de ce compte correspond au coût réel pour Chamblon après répartition entre toutes les communes de la nouvelle entente scolaire. Il est calculé par Yverdon et ventilé avec le secondaire au prorata des élèves.	10 500.00		10 500.00		10 499.20	
3520.00	PARTICIPATION ENSEIGNEMENT PRIMAIRE + camps et sorties Les prévisions de la commune boursière sont : fr. 2'023.35 par élèves et fr. 183.65 par habitants (35 élèves et 575 habitants). Les participations aux camps et sorties scolaires sont également comptabilisées dans ce compte.	176 400.00		180 000.00		112 622.50	
52	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	127 200.00	0.00	141 900.00	0.00	77 508.85	0.00
3180.00	FRAIS TRANSPORT SECONDAIRE	5 200.00		4 900.00		5 249.60	
3520.00	PART. ENSEIGNEMENT SECONDAIRE + camps et sorties Les prévisions de la commune boursière sont : fr. 3'605.40 par élève et fr. 124.55 par habitant (14 élèves et 575 habitants). Les participations aux camps et sorties scolaires sont également comptabilisées dans ce compte. L'augmentation est due également à la création du nouveau collège des Rives.	122 000.00		137 000.00		72 259.25	
54	ORIENTATION PROFESSIONNELLE	800.00	0.00	800.00	0.00	760.00	0.00
3510.00	PARTICIPATION ORIENTATION PROFESSIONNELLE	800.00		800.00		760.00	
58	TEMPLES ET CULTES	15 250.00	0.00	14 800.00	0.00	14 851.85	0.00
3110.00	FRAIS DE CULTE	200.00		200.00			



Compte de résultat par fonction		Budget 2023		Budget 2022		Exercice 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3170.00	RECEPTIONS, MANIFESTATIONS - PAROISSE	200.00		200.00			
3650.00	PARTICIPATION AUX DIFFERENTES PAROISSES	3 450.00		3 100.00		3 432.75	
	Ce montant est notre participation à la paroisse catholique ainsi que celle de langue allemande.						
3650.01	PARTICIPATION PAROISSE MONTAGNY-CHAMPVENT	11 400.00		11 300.00		11 419.10	
	Ce montant est notre participation à la paroisse protestante.						
6	POLICE	128 800.00	15 730.00	122 550.00	12 000.00	117 129.13	20 870.40
61	POLICE - SECURITE AU VILLAGE	89 840.00	10 700.00	84 050.00	9 500.00	85 028.65	10 882.30
3012.00	TRAITEMENT PERSONNEL SURVEILLANCE ENFANTS	100.00		100.00			
3180.00	SECURITE PUBLIQUE - Ecole	14 540.00		12 450.00		13 408.65	
	Suite à une évaluation des risques lors du départ et de l'arrivée des bus, des élèves à pied, des élèves arrivant en voiture, la Commune de Chamblon, en collaboration avec la police NV ainsi qu'à l'inquiétude des divers parents, nous avons décidé d'organiser une surveillance des enfants à la sortie de l'école dès la rentrée 2019. Ce montant dépend également de l'augmentation du tarif de l'entreprise de surveillance.						
3521.00	POLICE CANTONALE VAUDOISE - PART COMMUNALE	27 200.00		28 100.00		28 232.00	
	Suite à la bascule de 2 points d'impôts du canton aux communes, nous devons payer ce montant au Canton pour la police cantonale.						
3521.01	POLICE NORD VAUDOIS - Participation communale	48 000.00		43 400.00		43 388.00	
	Suite à notre adhésion à l'association intercommunale Police Nord Vaudois, un montant équivalent à 2 points d'impôt communal (fr. 22'177.00 x 2) a été budgétisé pour fr. 44'400,00. Une prestation supplémentaire pour un ASP (assistant de police) pour Chamblon est prévue pour fr. 3'500,00						
4510.00	POLICE CANTONALE - Décompte final						991.00
4520.00	SECURITE PUBLIQUE - Ecole participation communes		10 700.00		9 500.00		9 891.30
	Une convention a été signée avec les communes de Treykovagnes, Mathod et Suscévaz qui participent à la sécurité des enfants à la sortie de l'école.						
62	CONTROLE DES HABITANTS - POLICE DES ETRANGERS	2 560.00	4 930.00	1 650.00	2 500.00	2 557.45	4 927.50



		Budget 2023		Budget 2022		Exercice 2021	
Compte de résultat par fonction		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
	Ces comptes concernent les cartes d'identité, permis étrangers et attestations de domicile encaissés par notre Commune et la refacturation du canton et de la confédération pour leur part sur le travail établi par leur soin. Dès 2021, l'établissement des permis va être revu par le canton et les émoluments diminués. Les montants ont été ajustés à 2021.						
3100.00	FRAIS CONTRÔLE DES HABITANTS (CI)	1 100.00		450.00		1 100.45	
3100.01	OFFICE CANTONAL DES ETRANGERS (PERMIS)	1 460.00		1 200.00		1 457.00	
4310.00	EMOLUMENTS CH (AO, CI)		2 680.00		1 100.00		2 680.00
4310.01	EMOLUMENTS ETRANGERS (PERMIS SEJOUR)		2 250.00		1 400.00		2 247.50
63	POLICE SANITAIRE	100.00	100.00	0.00	0.00	131.00	131.00
3520.00	TAXE DE DEPOT CLOS D'EQUARRISSAGE	100.00				131.00	
4360.00	REMBOURSEMENT CLOS D'EQUARRISSAGE		100.00				131.00
64	SERVICE DES INHUMATIONS	1 200.00	0.00	1 200.00	0.00	1 612.45	0.00
3180.00	POMPES FUNEBRES	1 200.00		1 200.00		1 612.45	
65	SERVICE DU FEU	24 300.00	0.00	25 000.00	0.00	20 055.75	0.00
3520.00	PARTICIPATION A DES CHARGES D'AUTRES COMMUNES	24 300.00		25 000.00		20 055.75	
	Le Sdis nous annonce son budget avec un coût par habitant de fr. 42.25. La clé de répartition se calcule à raison de 90 % à l'habitant et 10 % au prorata de la valeur du patrimoine immobilier.						
66	PROTECTION CIVILE	10 800.00	0.00	10 650.00	0.00	7 743.83	4 929.60
3510.00	PART A L'ORPC	10 800.00		10 650.00		7 743.83	
	L'Orpc nous annonce son budget avec un coût par habitant de fr. 18.80.						
4651.00	RETROCESSION PCI						48.00
4800.00	PRELEVEMENT FOND ABRI PC						4 881.60
7	SECURITE SCOCIALE	477 900.00	56 600.00	539 800.00	82 800.00	444 645.85	55 583.30
71	ACTION SOCIALE	163 300.00	56 600.00	176 600.00	82 800.00	81 360.85	2 946.30
3520.03	ACCUEIL DE JOUR - CANTINE SCOLAIRE UAPE DE CHAMBLON(places vides)	80 000.00		117 000.00			
	Ce montant correspond à la participation des communes de Treyconvagnes, Suscévaz, Mathod et Chamblon pour les places vides selon le décompte de la commune d'Yverdon et ajustée selon la séance du 29.09.20. La commune de Chamblon fait office de commune boursière et refacturera leur part aux communes ci-dessus selon le nombre d'habitants sous <u>71.4520.00 Participation de communes</u> . Nous avons ajusté le montant à la facture reçue en 2022.						



		Budget 2023		Budget 2022		Exercice 2021	
Compte de résultat par fonction		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3525.00	PARTICIPATION COMMUNALE A La RAS Ce compte comprend les buts optionnels soit zone bleue, AFJYR (accueil familial de jour) ainsi que les frais de l'association (2 voix à fr. 250.00)	13 400.00		10 000.00		10 366.35	
3525.01	AGENCE REGIONALE AVS Ce compte comprend notre participation financière aux Agences d'assurances sociales soit fr. 15.00 par habitant.	8 400.00		8 100.00		8 385.00	
3525.02	FONDATION ACCUEIL DE JOUR - PETITE ENFANCE Depuis 2009, nous avons adhéré à la fondation RéAjj(réseau d'accueil de Jour des Enfants). La taxe fixe se monte à fr. 20.00 par habitant puis, le montant dépendra des enfants inscrits et du revenu des parents de ceux-ci. (petite enfance) Nous avons donc budgétisé fr. 50'000.00 pour la petite enfance et fr. 10'000.00 pour l'UAPE.	60 000.00		40 000.00		61 325.85	
3660.00	PARTICIPATION FAMILIALE (100 kg/enfant - 3 ans)	1 500.00		1 500.00		1 283.65	
4360.00	REMBOURSEMENT DE TIERS						2 946.30
4520.00	PARTICIPATION DES COMMUNES - UAPE Chamblon places vides Nous refacturons la part des communes selon commentaire sous <u>71.3520.03</u> <u>Accueil de jour</u> . Ce montant a également été ajusté selon de décompte 2022.		56 600.00		82 800.00		
72	PREVOYANCE SOCIALE	314 600.00	0.00	363 200.00	0.00	363 285.00	52 637.00
3510.00	PARTICIPATION A LA COHESION SOCIALE Ce montant nous est transmis par le canton. Il comprend les PC à domicile, l'assurance maladie, les RI et participations cantonales à l'assurance chômage, les subventions et aides aux personnes handicapées, les prestations pour la famille et autres prestations sociales ainsi que les bourses d'études et d'apprentissage.	314 600.00		363 200.00		363 285.00	
4360.00	SOLDE FACTURE SOCIALE - ANNEE PRECEDENTE						2 637.00
4510.00	FACTURE SOCIALE - Décompte provisoire						50 000.00
8	SERVICES INDUSTRIELS	170 400.00	170 400.00	179 000.00	179 000.00	151 503.08	151 503.08
81	SERVICE DES EAUX	170 400.00	170 400.00	179 000.00	179 000.00	151 503.08	151 503.08
3012.00	TRAITEMENT PERSONNEL EAU	300.00		300.00		36.00	
3110.00	ACHAT MATERIEL - SERVICE EAUX	500.00		500.00			
3120.00	ACHAT D'EAU	137 000.00		137 000.00		122 777.59	



		Budget 2023		Budget 2022		Exercice 2021	
Compte de résultat par fonction		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
	La Sagenord a annoncé une augmentation du prix de l'eau de fr. 1.60 à fr. 1.90 TVA en plus dès 2022. Suite aux divers travaux effectués sur le réseau et principalement pour l'adaptation aux normes ECA.						
3140.00	ENTRETIEN RESEAU D'EAU Ce montant comprend l'autocontrôle de l'eau pour fr. 3'000.00, le remplacement de 10 compteurs pour fr. 4'500.00 et le solde pour l'entretien courant.	10 000.00		22 000.00		10 817.85	
3140.01	REPARATIONS RESEAU D'EAU Un contrat de service de piquet est signé avec la Commune d'Yverdon-les-Bains pour un montant de fr. 5'000.00. Le solde est pour les fuites.	15 000.00		15 000.00		13 389.50	
3310.00	AMORTISSEMENT EXTENSION CONDUITE D'EAU(préavis 13/21 fr. 98'000.00)	3 500.00					
	L'extension de la conduite d'eau rue des Grandes Vignes est terminée. Selon le préavis, un amortissement est prévu sur 30 ans.						
3810.00	ATTRIBUTION AU FONDS DE RESERVE "EAU"					353.14	
3900.00	IMPUTATION INTERNE EAU	4 100.00		4 200.00		4 129.00	
	Des écritures internes sont passées afin de ventiler les heures du dicastère de l'eau pour la récupération de la TVA.						
4340.00	TAXES RACCORDEMENT "EAUX"		2 000.00				3 810.00
4350.00	VENTES D'EAU Ce montant va également être ajusté à suite l'augmentation de la Sagenord. Nous facturerons l'eau aux consommateurs fr. 2.40 le m3.		151 350.00		151 350.00		138 994.38
4350.01	LOCATION COMPTEUR		3 000.00		3 000.00		2 786.05
4350.10	RECETTES DIVERSES						5 912.65
4800.00	PRELEVEMENT A FONDS DE RESERVE TRANSITOIRE						
4810.00	PRELEVEMENT A FONDS DE RESERVE EAU Un prélèvement au fonds de réserve est budgétisé afin d'équilibrer le compte de l'eau selon règlement cantonal.		14 050.00		24 650.00		
TOTAL DES CHARGES ET DES REVENUS		2 946 080.00	2 862 010.00	2 981 500.00	2 881 560.00	2 957 313.77	2 966 741.99
Résultat : excédent des revenus						9 428.22	
Résultat : excédent des charges			84 070.00		99 940.00		
TOTAUX EGAUX		2 946 080.00	2 946 080.00	2 981 500.00	2 981 500.00	2 966 741.99	2 966 741.99